

Déclaration de politique communale 2018-2024

Lors de l'installation d'un nouveau Collège communal, il est fait obligation pour ce dernier de présenter à l'approbation des conseillers communaux d'une déclaration de politique communale.

Cette déclaration de politique communale doit couvrir toute la période de la législature et présenter les principaux projets que le Collège communal veut mener.

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024